

PUBLICATION DES SUBVENTIONS 2025
CONVENTIONS ETABLIES PAR LE GRAND BELFORT DANS LE CADRE DES VERSEMENTS DE SUBVENTIONS - MONTANT SUPERIEUR A 23.000 €

GRAND BELFORT COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
 Siret : 200 069 052 00013

Bénéficiaire	SIRET ou RNA du bénéficiaire	Date de décision	Date de la convention	Date du contrôle de légalité	Référence de la décision	Nature	Objet	Montant en euros	Conditions de versement
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU NORD FRANCHE COMTE	311 772 248 00069	26/03/2025	22/03/2024 + avenant du 02/05/2025	22/03/2024 + avenant 02/05/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'agence	425 000 €	Paiement échelonné en 4 fois : avance de 200 000€ en janvier, acompte de 25 % en avril, acompte de 20% en octobre et solde sur présentation de justificatifs.
AGENCE D'URBANISME DU TERRITOIRE DE BELFORT	312 367 311 00056	26/03/2025	27/10/2025	27/10/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'agence	450 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : avance de 200 000 € en février et solde en septembre.
BELFORT TERRITOIRE DE TOURISME	403 394 554 00030	26/03/2025	09/04/2025	09/04/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	350 000 €	Paiement échelonné dont une avance de 185 000 € en janvier.
BGE FRANCHE COMTE	391 319 084 00045	26/03/2025	14/05/2025	19/06/2025	Délibération n° 2025-35	Projet	Citéslab	30 000 €	Paiement de la somme de 90 000€ sur une période de 3 ans : 30 000€ par an. Ce versement annuel se fera sur la base de 2 versements : 70% en avril et solde sur présentation de justificatifs en novembre.
			21/07/2025	21/07/2025		Projet	Organisation du concours "Talents des cités"	1 500 €	Paiement à l'issue de l'évènement.
CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL VIADANSE	383 729 613 00034	26/03/2025	16/04/2025	18/04/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	120 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : avance de 60 000€ et solde à la signature de la convention.
ASSOCIATION DE SOUTIEN AU CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES	924 270 333 00017	26/03/2025	07/12/2023	13/12/2023	Délibération n° 2025-35	F	Création et mise en place du centre	180 000 €	Paiement échelonné en 3 fois : 60 000€ par an de 2023 à 2025. 1er paiement à la signature de la convention.
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BELFORT	189 000 037 00011	26/03/2025	09/07/2024	11/07/2024	Délibération n° 2025-35	Projet	Animations pour favoriser la création/reprise d'entreprises + organisation d'un forum de la création	100 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : 100 000 € par an versé au mois de juin.
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	378 566 756 00029	26/03/2025	16/04/2025	18/04/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	210 000 €	Paiement échelonné en 3 fois : avance de 70 000€ en janvier, acompte de 70 000€ à la signature de la convention et solde de 70 000€ en juillet.
						Projet	Festival du film "EntreVues"	220 000 €	Paiement échelonné en 3 fois : avance de 76 000€ en janvier, acompte de 72 000€ à la signature de la convention et solde de 72 000€ en juillet.
ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ECOLE SUPERIEURE DES TECHNOLOGIES ET DES AFFAIRES (ESTA)	520 875 378 00017	26/03/2025	30/06/2025	16/07/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'école	90 000 €	Paiement à la signature de la convention.
POLE DE COMPETITIVITE VEHICULE DU FUTUR	487 585 770 00018	26/03/2025	01/12/2025	<u>01/12/2025</u>	Délibération n° 2025-35	Projet	Organisation du salon "Hydrogen Business for climate"	30 000 €	Paiement à la notification de la convention.

LES RIFFS DU LION	408 898 328 00021	26/03/2025	24/06/2025	24/06/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	130 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : avance de 50 000€ en janvier et solde à la signature de la convention.
						I	Acquisition de matériels	10 000 €	Paiement sur présentation de justificatifs.
		24/06/2025			Délibération n° 2025-68	Projet	Collaboration avec le CRD	1 500 €	
ASSOCIATION ROYAL TEAM BELFORT	498 470 228 00020	26/03/2025	28/03/2025	17/04/2025	Délibération n° 2025-35	Projet	Recrutement d'un entraîneur	30 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : 80% à la signature de la convention et solde sur présentation de justificatifs.
			+ avenant du 24/10/2025	+ avenant du 31/10/2025		I	Acquisition de matériels	3 700 €	Paiement sur présentation de justificatifs.
TERRITOIRE DE MUSIQUES	349 730 341 00030	26/03/2025	09/05/2025	09/05/2025	Délibération n° 2025-35	Projet	Organisation du festival des Eurockéennes de Belfort	80 000 €	Paiement à la signature de la convention.
LE THEATRE GRANIT - SCENE NATIONALE DE BELFORT	778 715 375 00037	26/03/2025	18/04/2025	18/04/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	618 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : avance de 50 % en janvier et solde sur présentation des bilans de fréquentation 2022/2023 et 2023/2024
						I	Acquisition de matériels	30 000 €	Paiement sur présentation de justificatifs.
UNE POIGNEE D'IMAGES - THEATRE DE MARIONNETTES DE BELFORT	348 583 030 00021	26/03/2025	09/04/2025	18/04/2025	Délibération n° 2025-35	F	Fonctionnement de l'association	150 000 €	Paiement échelonné en 2 fois : avance de 50 % en janvier et solde à la signature de la convention.
BELFORT AIRE URBAINE HAND BALL	353 708 985 00042	26/03/2025 et 24/06/2025	28/03/2025	09/04/2025	Délibérations n° 2025-35 et 2025-56	F	Développer la pratique du handball sur le territoire belfortain	140 000 € + 10 000 €	Paiement échelonné en 3 fois : acompte de 80 % à la signature de la convention, solde sur présentation de justificatifs. Complément des 10 % versé suite au vote du conseil communautaire de juin 2025.
GAIA ENERGIES	439 727 827 00032	26/03/2025	22/08/2025	15/09/2025	Délibération n° 2025-35	F	Mener des actions participant à la mise en œuvre des politiques de rénovation de l'habitat (SPRH)	141 000 €	Paiement échelonné en 3 fois : acompte de 50 % à la signature de la convention, acompte de 25 % le 30 septembre et solde de 25 % à l'année N+1 sur présentation de justificatifs.
						F	Mener des actions participant à la mise en œuvre des politiques de préservation de l'environnement (PCAET)	9 000 €	
ATELIER THEATRE DU PILIER	331 541 607 00049	26/03/2025 et 24/06/2025	18/04/2025 + avenant du 08/07/2025	18/04/2025 + avenant du 08/07/2025	Délibérations n° 2025-35 et 2025-56	F	Fonctionnement de l'association	50 000 € + 17 000€	Paiement des 50 000€ à la signature de la convention. Paiement du complément de 17 000€ à la signature de l'avenant.